

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Grand Paris : mauvais signal pour les entreprises de Travaux Publics

Paris, mardi 2 octobre 2012 – Face à la décision du gouvernement de ne pas inscrire dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 le milliard d'euros qui devait constituer la première tranche de la dotation en capital de la Société du Grand Paris (SGP), Patrick Bernasconi, Président de la FNTP et Bruno Chambon, Président de la FRTP Ile-de-France **expriment leur vive inquiétude face à l'incertitude qui règne aujourd'hui quant à l'avenir de ce projet.**

Cette décision empêchera de lancer les études et les travaux mais aussi et surtout, **de lever les emprunts nécessaires pour le financement global de cette double boucle évaluée à 20 milliards d'euros.**

C'est un très mauvais signal à double titre : pour les Franciliens, pour qui ce projet promettait, en modernisant le réseau de transport, de rendre le territoire compétitif à l'échelle internationale et de renforcer l'attractivité des pôles de développement économique ; pour les **entreprises de Travaux Publics qui sont fortement mobilisées sur ce projet.**

La FNTP et la FRTP Ile-de-France rappellent que ce sont **10 000 emplois non délocalisables qui seront concernés chaque année**, durant la durée des travaux dans la plupart des métiers de la Profession : génie civil, travaux souterrains, travaux électriques, travaux ferroviaires, fondations spéciales, VRD, évacuation, mise en décharge et carrières. L'adaptation des qualifications pour le personnel des entreprises de Travaux Publics devrait générer par ailleurs plus de 750 000 heures de formation continue supplémentaire, représentant une hausse cumulée de plus de 40% du volume des heures de formation par rapport au niveau actuel.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses [18 Syndicats de Spécialités](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.travauxpublics.info](http://www.travauxpublics.info) - [www.metiers-tp.com](http://www.metiers-tp.com)

**Contact presse** : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)